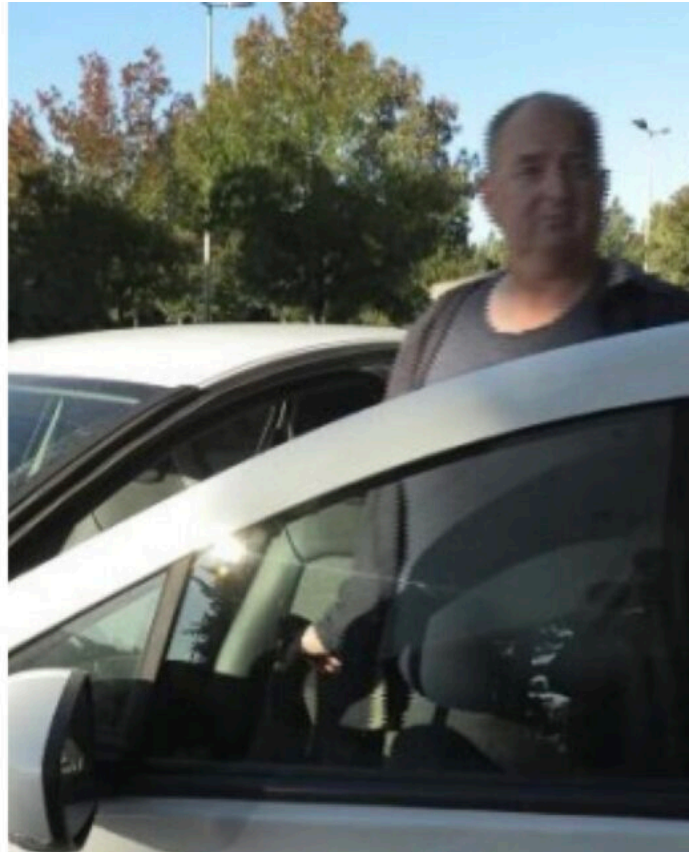


Ecrit par le 10 avril 2025

Les économies d'un Pontétien grâce au véhicule électrique dans Capital sur M6



Ce dimanche 23 octobre, l'émission Capital, diffusée sur la chaîne télévisée M6, présentera à 21h10 un reportage intitulé 'Chauffage, essence, électricité : comment résister à la flambée des prix ?'. Réalisé par la journaliste Florence de Soultrait, ce reportage suivra notamment Frédéric, un habitant du Pontet qui réalise 1600€ d'économies par an grâce à son véhicule électrique.

Depuis bientôt 10, il conduit une Renault Zoé électrique pour tous ses déplacements quotidiens. Sa compagne Célia, elle aussi, en est adepte. À eux deux, en chargeant le véhicule principalement sur les bornes gratuites de la ville ou celles des supermarchés, leur budget énergie ne s'élève qu'à 7€50 par mois pour 1500km parcourus en moyenne, contre 140€ s'ils roulaient en essence. La hausse des prix de l'électricité ne les effraie pas, car si les tarifs doublent, ils ne paieront tout de même que 15€ par mois.

V.A.

NRJ Global Régions Avignon organise les quatre jours de l'écomobilité



Du mercredi 5 au samedi 8 octobre, NRJ Global Régions Avignon organise les quatre jours de l'écomobilité à Buld'air. Les visiteurs auront l'occasion de découvrir les véhicules électriques de dernière génération.

L'écomobilité, également appelée mobilité douce ou mobilité durable, vise à développer les offres de déplacements et les infrastructures adéquates pour réduire l'impact des transports sur l'environnement.

Du mercredi 5 au samedi 8 octobre, NRJ Global Régions Avignon organise les quatre jours de l'écomobilité à Buld'air. De la voiture électrique, au vélo, en passant par le scooter, NRJ Global Régions Avignon et ses partenaires proposeront aux visiteurs la découverte d'un choix de véhicules permettant de limiter son impact sur l'environnement.

Un accueil petit-déjeuner se tiendra le mercredi 5 octobre de 8h30 à 9h30 à [la Maison du Bon Café](#), pour

Ecrit par le 10 avril 2025

présenter le salon et rencontrer les exposants.

Le salon, qui se veut pédagogique et fédérateur, accueillera les concessions [Pierre Balbi Kia](#), [1807 Mobility Sérès](#), [Peugeot Avignon](#) et Seat Mazda. Les deux roues seront également à l'honneur avec la présence du groupe [JMS Motos](#) et S-écomobilité Avignon.

Le vendredi 7 et le samedi 8 octobre, l'association [Origine](#) et son président [Nicolas Delarue](#) seront présents sur le salon. Nicolas Delarue interviendra pendant ces deux journées pour échanger avec les passants et répondre aux principales questions des futurs utilisateurs de véhicules électriques.

Il présentera également ses deux projets à venir pour l'année 2023 : le 1^{er} écorallye français neutre en émissions, de sa préparation jusqu'à son déroulement, ainsi qu'un forum entièrement dédié à l'écomobilité.

Prévu sur cinq jours au mois de juin 2023, l'écorallye Origine a pour objectif de donner l'expérience d'une pluralité de moyens de mobilité électriques (auto, moto, vélo, trottinette...) et de répondre aux nombreuses questions quant à leur usage (autonomie, borne de recharge...).

Les quatre jours de l'écomobilité du mercredi 5 au samedi 8 octobre à Buld'air, 130 chemin du Pont Blanc, Vedène.

J.R.

L'aéroport d'Avignon passe au 100% électrique pour ses véhicules ravitailleurs

Ecrit par le 10 avril 2025



L'aéroport d'Avignon-Provence dispose désormais de nouveau camion-citerne ravitailleur 100% électrique. Ce véhicule mis en place en partenariat avec Total Energies, son fournisseur de carburant, doit permettre à la plate-forme aéroportuaire vauclusienne de réduire ses émissions carbone de 4,5 Teq (Toxic equivalent quantity ou quantité équivalente toxique) sur un an.

« La mise en fonction de ce véhicule sur notre plateforme va de pair avec la politique environnementale que nous avons défini dans le cadre de nos niveaux 'Airport carbon accréditation' et des objectifs fixés dans le cadre de la Délégation de service public (DSP) de l'aéroport Avignon-Provence, expliquent les responsables de l'aéroport. A savoir, respecter les exigences légales et réglementaires applicables au site aéroportuaire, maîtriser et réduire notre consommation d'énergie, maîtriser et réduire notre consommation de carburant, mettre en place des actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, et à leur gestion pérenne, prendre en considération et suivre les demandes des parties intéressées ainsi que responsabiliser et sensibiliser chaque salarié sur la protection de l'environnement. »

Davantage d'énergies propres

Dans le même temps, l'aéroport Avignon-Provence, soutient également le développement de la mobilité électrique en favorisant le déploiement des stations de recharge pour voiture. Ainsi, en partenariat avec la société Alectron Energy, 12 bornes de recharge ont été installées sur le parking administratif du site.

Ecrit par le 10 avril 2025

Par ailleurs, en plus des installations déjà existantes, un permis de construire a été validé pour la construction d'ombrières photovoltaïques dans le parc de stationnement P2 de l'aéroport avec une emprise total 1366 m².

L'ensemble de ces actions environnementales s'inscrit dans le cadre de la certification iso 14001 et de la démarche qualité iso 9001 qu'Avignon-Provence a engagé depuis 2018 afin de réduire son empreinte carbone.

Comme évoqué plus haut, la plateforme aéroportuaire vauclusienne participe ainsi au programme international 'Airport carbon accreditation' qui vise à la neutralité carbone de l'exploitation de l'aéroport et de toutes les entreprises qui y sont basées. Après avoir atteint le niveau 1 en 2021, la Société Aéroport Avignon Provence devrait bientôt obtenir le niveau 2 prochainement. L'objectif étant d'atteindre le niveau 3 en 2026.

Fantasmes ou réalité ?

Enfin, sujet sensible s'il en est : environnement et aéronautique ne font pas toujours bon ménage. Preuve en est, le 6 septembre dernier nos confrères du Monde et de Midi libre faisaient paraître des articles ayant pour sujet les trajets en jet privé les plus fréquents en France alors qu'il existe des alternatives moins polluantes en train ou en voiture par exemple.

Dans ce cadre, il était notamment évoqué, sur la base de chiffres provenant d'une application nommée FlightRadar24, 157 vols entre Avignon et Montpellier en jet privé. Une affirmation qui depuis a fait bondir les responsables de l'aéroport de la cité des papes : « Cette application prend en compte les vols IFR (Instrument flight rules), c'est-à-dire des vols aux instruments, comme les avions de lignes commerciales par exemple. Du 1er janvier au 31 août 2022, sur 600 vols enregistrés entre Avignon et Montpellier, 1 seul vol d'affaires transportant des passagers en jet privé a été enregistré sur ce trajet. Tous les autres vols étaient des vols d'entraînements, militaires ou de travaux aériens, activités non classées dans de l'aviation d'affaires. »

Au final, selon les éléments sont issus des données enregistrées par la DGAC (Direction générale de l'Aviation Civile), la majorité des vols ayant effectué ce trajet Avignon-Montpellier, concernait des vols d'entraînements liés notamment à la présence de 2 écoles de pilotages sur la plateforme vauclusienne et 2 autres (dont l'Enac, une école de l'Etat) sur celle de Montpellier-Méditerranée ainsi que des vols privés.

L.G.

Écrit par le 10 avril 2025



Ecrit par le 10 avril 2025

Les véhicules 'green' s'exposent au Capitole studios



[NRJ global régions](#) organise une 'Green week', une exposition de véhicules neufs électriques, hybrides et hybrides rechargeables, du lundi 9 au dimanche 15 mai prochains au cinéma du Pontet. Pour ce faire, le Capitole studios dédiera une partie de son parking à cet événement où les véhicules seront exposés et où les visiteurs pourront également les essayer.

Environ une douzaine de véhicules différents sera présentée à l'occasion de cette 'Green week' :

- La concession [Foch automobiles Avignon](#) présentera la BMW iX3 ainsi que la Mini electric.
- L'entreprise [Pierre Balbi](#), présente à Orange et Avignon, exposera une Kia Nouveau Sportage et une EV6 de la même marque, qui a été élue voiture de l'année 2022.
- Le [1807 Mobility groupe](#), présent à Avignon, Pertuis, Cavaillon ou encore Carpentras, présentera deux voitures Seres 3.
- [Baxa Automobiles](#), dont les concessions se situent à Cavaillon et Avignon, proposera une Opel Mokka E et une Fiat nouvelle 500 e.

Ecrit par le 10 avril 2025

- La concession [Actions Automobiles 84](#) située au Pontet exposera une Hyundai Ionic 5 alors que Ev Iconic, nouvelle concession, présentera la citadine Yoyo.
- Les [Grands garages de Provence](#) à Avignon proposeront une Peugeot E 2008.
- Le [garage Saint Michel](#) à Avignon présentera une Honda HR-V e.

L'événement débutera lundi 9 mai prochain à 9h avec un petit déjeuner sur place réservé aux exposants grâce au [P'tit truck café](#), le coffee shop ambulante, et à [Kookabarra](#), spécialisé dans les jus de fruits frais pressés, qui devrait également être sur place pour l'événement.

Pour plus d'informations, contactez Cynthia Delair au 06 10 56 37 68 ou par mail à l'adresse cdelair@nrjglobal.fr

Du lundi 9 au dimanche 15 mai. Accès libre. Parking du [Capitole studios](#). 161 Avenue de Saint-Tronquet. Le Pontet.

V.A.

Enedis et la Fédération du BTP 84 renforcent leur coopération

Enedis et la Fédération du BTP 84 ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur coopération. Objectif ? Gagner en efficacité lors de la réalisation des chantiers et faciliter le partage d'expérience entre les professionnels du bâtiment et les gestionnaires du réseau public d'électricité. Une coopération et une organisation fondamentales à l'heure où la transition énergétique, écologique et la transition digitale s'accélèrent.

Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ont ainsi échangé sur la mobilité électrique en présence d'entreprises adhérentes et notamment avec Thierry Devaux, président de la section électricité du BTP 84. Objectif ? Développer un réseau d'interlocuteurs de proximité. Au cœur des sujets abordés : les raccordements provisoires de chantiers ; l'accès aux ouvrages et voiries ; la prévention aux risques électriques ; les déplacements et protections des ouvrages ; les évolutions technologiques et l'émergence de réseaux intelligents.

Ecrit par le 10 avril 2025

La mobilité électrique

Mais le volet le plus important de cette mise en commun de retour d'expérience concerne la mobilité électrique avec le développement des bornes de recharges des véhicules, le raccordement des immeubles d'habitation collectifs -ce qui représente 44% des habitations en France-, en intérieur et extérieur, les matériels et solutions d'intervention et les aspects réglementaires concernant les bâtiments neufs.

Et l'enjeu est de taille

Car la ville de demain sera Smart-city, entendez 'ville intelligente'. Et pour que cela soit effectif, les plateformes de bornes de chargement électrique communiquent avec les réseaux électriques et numériques. Il est question d'authentifier le détenteur de la carte, du badge ou du smart-phone pour accéder à la borne et que le branchement fonctionne afin de recharger la voiture. Enfin le déploiement des bornes devient essentiel notamment lorsque l'on connaît l'explosion des ventes de voitures hybrides. Les motorisations électriques et hybrides rechargeables s'envolent atteignant 194 730 modèles immatriculés en 2020 dans l'hexagone, des chiffres supérieurs aux estimations du marché automobile. Soit une hausse de 125 000 unités, par rapport à 2019, pour ce marché d'à peine 10 ans et en pleine crise sanitaire ! En tout, 470 295 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation depuis 2010.

La recharge du véhicule électrique est devenu un enjeu sociétal, ici sur la voie publique

Quand Enedis mène l'enquête

En mars dernier, Enedis a publié une [enquête comportementale](#) sur les possesseurs de véhicules électriques. Réalisée en octobre 2020 par l'institut BVA auprès de 804 possesseurs de véhicules électriques, cette étude montre que la grande majorité des utilisateurs (79%) possèdent au moins un autre véhicule, mais que le véhicule 100% électrique est le plus souvent (65%) celui qui roule le plus. La distance moyenne parcourue au quotidien est de 44 km alors que l'autonomie moyenne de leur voiture est de 257 km, en progression de 11 points par rapport à la précédente enquête. Si 48% déclarent utiliser leur voiture 100% électrique exclusivement pour les trajets du quotidien, 52% l'utilisent aussi pour leurs départs en week-end et en vacances.

Un contexte réglementaire favorable

Ces ventes sont soutenues par un contexte réglementaire favorable. Le durcissement prévisible des réglementations sur les émissions de CO2 et sur les polluants (Euro VII) conduit en effet les constructeurs à anticiper leur sortie du moteur thermique. Ainsi, Renault a annoncé un objectif de 90% de ses ventes électriques en 2030. PSA annonce un objectif de 70% de ventes en électrique et hybride rechargeable en 2030.

Ecrit par le 10 avril 2025

Les aires de services d'autoroutes équipées d'ici 2022

La moitié des aires de services d'autoroute sont aujourd'hui équipées de bornes de recharge rapide (164 aires de service). Toutes les aires du réseau autoroutier concédé seront équipées de stations de recharge pour véhicules électriques d'ici la fin 2022. En parallèle, l'équipement du réseau routier national non concédé sera réalisé à la même échéance grâce à la mobilisation des services de l'État et de financements exceptionnels de 100 millions d'euros. Au total, en comptant les bornes privées (chez les particuliers, dans les copropriétés, sur les parkings d'entreprises...), on atteint plus de 612 000 points de recharge répartis sur l'ensemble du territoire. Ce maillage fait de la France l'un des pays les mieux équipés d'Europe : plus de 20% des bornes installées en Europe se situent en France.

Recharge du véhicule

De manière stable, la recharge principale s'effectue très majoritairement à domicile (89% des sondés), tandis que les recharges en voirie ou au travail restent marginales. A noter une progression de 7% de la recharge en immeuble. Alors qu'en 2019, 33% des habitants en immeuble déclaraient recharger leur voiture sur des bornes publiques, ils ne sont plus que 26% à les utiliser. Globalement 88% des sondés n'utilisent presque jamais les bornes en voirie et, sur les 12% les utilisant parfois, 58% le font sur les parkings de supermarchés, tandis que 30% le font sur des bornes de recharge publiques, chiffre en augmentation de 4%.

Plus longtemps mais moins souvent

En 2020, les possesseurs de véhicules 100% électriques se rechargent moins souvent, mais plus longtemps. Pour les personnes interrogées, la durée moyenne de la recharge est de 10 heures, soit une heure de plus qu'en 2019. Par contre, la fréquence de la recharge tend à baisser : ils ne sont plus que 55% des utilisateurs à déclarer se recharger une ou deux fois par semaine contre 64% en 2019, et sont 16% à se recharger moins d'une fois par semaine contre 8% en 2019. Il en reste néanmoins 29% à se recharger tous les deux ou trois jours et 17% tous les jours ou presque.

Près de 90% des utilisateurs rechargent leur véhicule électrique de nuit à leur domicile ou en journée au travail. La recharge sur voie publique semble plus aléatoire

En maison individuelle

En maison individuelle, la recharge s'effectue à 43% sur une prise classique, à 37% sur une prise renforcée et à 19% sur une borne de recharge. Concernant la recharge sur une prise classique, dans 67% des cas cette prise existait avant son utilisation pour la recharge du véhicule. Pour les habitants en immeuble, 57% utilisent le contrat d'électricité de leur logement pour recharger leur véhicule, 25% utilisent celui souscrit par la copropriété, 8% un contrat spécifique pour la recharge sur leur place de parking et 6% un contrat proposé par un opérateur gestionnaire des bornes de recharge dans le parking de l'immeuble. Si la puissance liée à l'abonnement est souvent ignorée (60%), la recharge de la voiture électrique semble s'intégrer naturellement dans la vie du foyer.

Ecrit par le 10 avril 2025

Dans le détail

Parmi ceux qui effectuent la recharge à domicile, celle-ci est réalisée à 81% entre 18h et 7h du matin contre 84% en 2019. En 2020, la recharge nocturne entre minuit et 7h du matin diminue de 3 points (39% contre 42%) au profit de la recharge en journée qui progresse de 2 points en passant de 8 à 10%. La part de ceux qui disposent d'un dispositif de pilotage de la recharge passe de 37% à 40%. Parmi eux, la grande majorité (78%) utilise la programmation horaire dans le véhicule ou une application smartphone du constructeur. La plupart des sondés sont prêts à décaler la recharge de leurs véhicules pour éviter les pics de consommation, mais la principale motivation de ceux qui pilotent leur recharge reste la réduction de leur facture d'électricité grâce au tarif Heures Pleines / Heures Creuses.

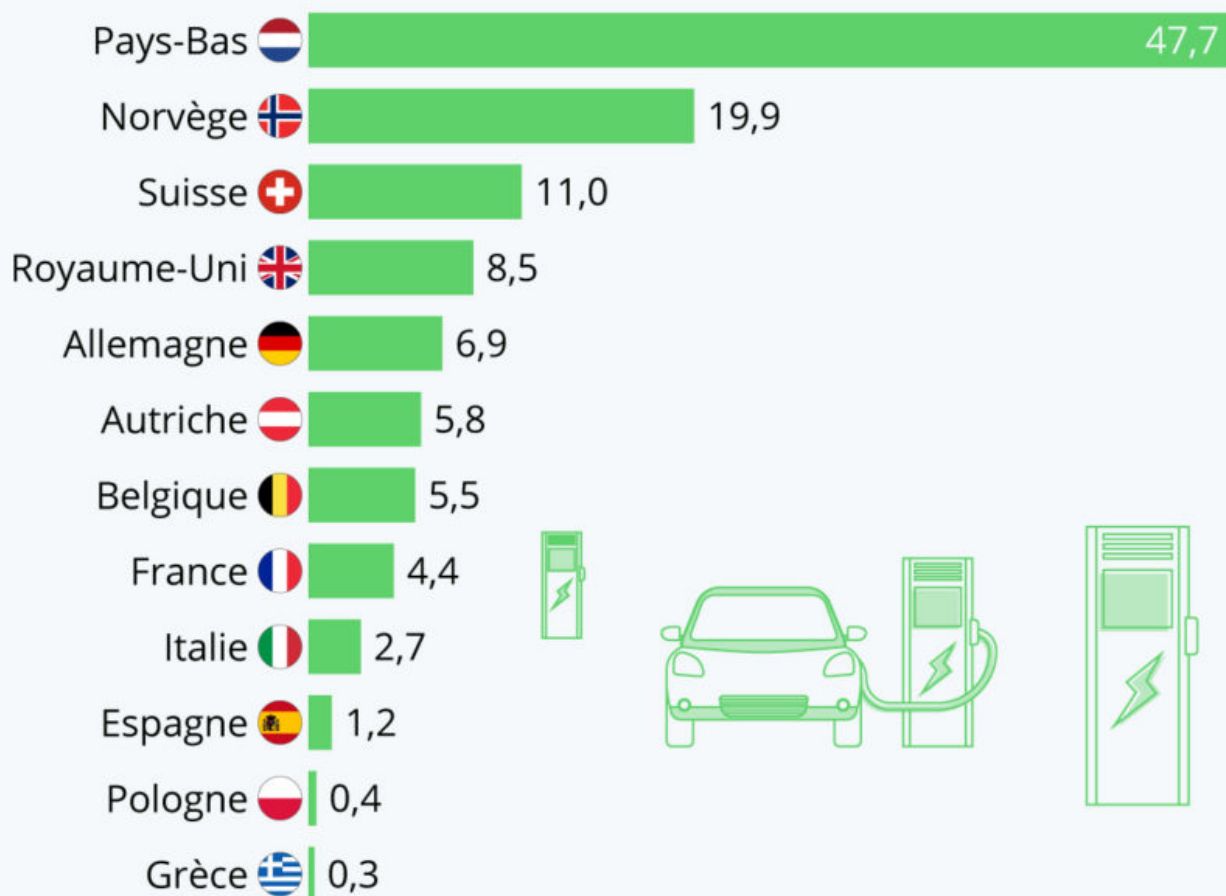
De gauche à droite : Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse ; Thierry Devaux président de la section électricité ; Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ; Daniel Léonard président de la branche Travaux publics.

Le développement des infrastructures dédiées à la mobilité électrique

Ecrit par le 10 avril 2025

La densité des infrastructures dédiées à la mobilité électrique

Nombre de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques pour 100 km de routes en 2020 *



* Dans une sélection de pays européens.

Sources : Observatoire européen des carburants alternatifs, Fédération routière internationale



statista

Ecrit par le 10 avril 2025

Au cours de la dernière décennie, les Pays-Bas ont fait des progrès rapides dans le développement de leurs infrastructures dédiées aux [véhicules électriques rechargeables](#). Comme le révèlent les [données](#) de l'Observatoire européen des carburants alternatifs, le pays compte au total plus de 66 000 bornes de recharge électrique, soit environ 48 tous les 100 km si l'on ramène ce nombre à la longueur du réseau routier. Il s'agit de la plus forte densité en Europe.

Derrière les Pays-Bas, on retrouve un autre [champion de la mobilité électrique](#), la Norvège, avec environ 20 bornes pour 100 km de routes. Comme le montre notre graphique, les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest sont globalement les mieux équipés en la matière : on dénombre notamment 8,5 bornes pour 100 km au Royaume-Uni et près de 7 en Allemagne. En France, peu plus de 4 bornes au 100 km étaient recensées en 2020.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Villeneuve-Lez-Avignon, pour le bien vivre !

Ecrit par le 10 avril 2025



La Ville de Villeneuve-Lez-Avignon vient de mettre en place sa brigade de l'environnement. Mission ? Sensibiliser la population au respect de l'environnement, organiser la lutte contre les incivilités et procéder aux interventions techniques afin de préserver, quotidiennement, le cadre de vie.

Et ça n'est pas tout puisque la municipalité a également fait l'acquisition de sept utilitaires 100% électriques Nissan -compatibles avec la technologie V2G (Vehicule to grid) dont la batterie réinjecte l'électricité excédentaire au réseau- ainsi que du dispositif complémentaire, sept bornes intelligentes de recharge et décharge des batteries.

Dans le détail

La Brigade de l'environnement interviendra sur les anomalies constatées comme une branche qui menace de s'effondrer sur un câble électrique, les haies qui débordent de la chaussée, des regards de réseau d'eau pluvial bouchés, des panneaux de signalisation cassés, des dépôts sauvages, les animaux errants sur la voie publique, les déjections canines sur la voie ou les jardins publics...

Ecrit par le 10 avril 2025

Quadriller le périmètre

Objectif ? Chaque rue de Villeneuve doit être parcourue au moins une fois tous les 15 jours. Les zones sensibles telles que la colline des Mourgues, le parcours de la plaine de l'abbaye seront quant à elles visitées tous les mercredis. Enfin, la brigade de l'environnement promet le traitement des anomalies constatées dans les 24h.

Les débuts d'un projet plus vaste

L'utilisation de véhicules électriques participe à un projet plus vaste dit 'Projet innovant flexitanie' lancé à l'automne 2020 par la Région Occitanie avec l'AD'OCC (Agence de développement économique de la Région Occitanie), l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en partenariat avec Derbi (Développement des Energies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie), Leader Occitanie (Programme européen visant à soutenir les projets pilotes en zone rurale en collaboration avec les entreprises innovantes en croissance intense et maîtrisée de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée), Avere-France (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique) et la CleanTech Vallée (Contrat de transition écologique et association publique-privée constituée après la fermeture de la centrale thermique d'Aramon).

Les infos pratiques

Les patrouilles de la brigade de l'environnement seront présentes en extérieur de 7h à 15h cinq jours sur sept. 04 90 27 49 00 de 8h à 12h et de 13h à 17h. Brigade-environnement@villeuneuvelezavignon.com

Ecrit par le 10 avril 2025



Villeneuve-lez-Avignon vient d'acquérir 7 véhicules utilitaires Nissan 100% électriques